

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 602

Artikel: Le cinéma : la lettre

Autor: S.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dirige une plantation d'orangers, vient d'être élue, sur la proposition d'un cheik arabe, membre du Comité mixte des cultivateurs d'orangers. Nous donnons cette nouvelle avec un vrai plaisir, parce que, non seulement, elle consacre un progrès féministe, mais encore une entente de races, qui, à notre époque plus que jamais, est bienfaisante à enregistrer.

— Le Conseil des Chefs des Bassouts (Afrique du Sud) vient de choisir un chef féminin au pays en la personne de la femme principale du chef précédent décédé, et pendant la régence de l'héritier âgé de 5 ans.

Ce n'est cependant pas la première fois que pareil fait se produit parmi des peuplades africaines, car de 1889 à 1921, les Swazis (Afrique du Nord) ont été gouvernés par une reine.

Pour les ménagères.

Deux publications encore que leur recommande l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation. D'abord une petite brochure, dont la couverture s'orne d'un vaste point d'interrogation, accompagnant le titre: *Peu de graisse, peu d'huile: que devons-nous faire?* La réponse, on la trouvera tout au long de ces pages, si l'on s'adresse à la Division des Imprimés de la Chancellerie fédérale à Berne. Le prix est de 30 centimes, et les commandes de plus de 30 exemplaires obtiennent un rabais.

L'autre brochure, éditée par le *Schw. Verband Frauenhilfe*, se vend par les soins de celui-ci (Peter Ochstrasse, 21, Bâle) un sou l'exemplaire, port en sus, et son titre est celui d'une des conférences entendues au cours de Morges de l'Association pour le Suffrage: *Wir rationieren fröhlich*, son auteur qui se cache derrière les initiales bien connues E. Z. étant une collaboratrice occasionnelle de notre journal. Souhaitons qu'une bonne traduction française la mette prochainement à la disposition de toutes celles qui ne lisent pas l'allemand, car elle est tout simplement excellente.

Les „promotions civiques“ de Zurich

Les journaux ont déjà annoncé que 2.600 jeunes filles et 2.400 jeunes gens, qui avaient atteint en 1941 leur vingtième année, ont été convoqués par le Conseil municipal de Zurich à une de ces manifestations comme il devient de plus en plus la coutume de les célébrer dans notre pays; mais nous tenons à ajouter à cette nouvelle quelques détails que nous empruntons à notre confrère, le *Schw. Frauenblatt*, et qui montreront à quel point est grande là-bas la participation des femmes à ces fêtes civiques.

En effet, non seulement une représentante de la *Frauenzentrale* a collaboré dans les Commissions de chacun des onze districts de la ville à la préparation de cette cérémonie, mais bien mieux, dans ces onze districts également, une femme a chaque fois pris la parole aux côtés d'un orateur masculin. Et le serment de fidélité à la patrie et d'obéissance à ses lois, prêt par cette jeunesse, était le même pour les jeunes gens et les jeunes filles, le terme *Bürger* et *Bürgerin* (citoyen et citoyenne) figurant en toutes lettres dans ce texte.

« Pourrait-on se représenter, écrit notre confrère, que seuls les jeunes gens soient conviés à cette manifestation? et que l'Etat ne puisse voir qu'en eux exclusivement la force future du pays? Pour les Zurichois comme pour les Bernois ou les Bannois, qui ont participé à ces fêtes, c'est

plus décevante. Blessée au profond d'elle-même, socialement compromise, privée de l'appui de ses plus précieux amis, ayant brisé la carrière de l'un d'eux, Charlotte tombe malade. Il semble que pour elle tout soit perdu, c'est alors seulement qu'elle se trouve. Enfermée dans le réseau toujours plus étroit de ses possibilités sociales, elle sent palpiter son âme qu'aucun malheur n'a pu atteindre, son âme capable de sympathiser avec le monde entier, de s'élever et de planer sereine au-dessus des contraintes et des douleurs. A un ami demeuré en dehors du drame de sa vie et avec lequel elle a conservé des rapports presque fraternels, elle écrit pour lui dire la joie qu'on a de se sentir, au sein de ce monde imparfait, un être humain capable de courage, de foi, de fermeté et d'intelligence. Il n'y a pas d'autre bonheur, d'autre force pour l'homme que ceux qui lui sont donnés par sa vie intérieure. Pas d'autre joie que de conserver son âme.

Cette affirmation qui termine, sans nous satisfaire entièrement, l'histoire de Charlotte Hoch trouve son application à la vie pratique dans une petite œuvre admirable, la nouvelle intitulée *L'homme inutile* (*Der unnütze Mensch*). Il s'agit d'une suite de quelques lettres échangées entre un grand blessé de la guerre mondiale et son infirmière. Bien que, déjà, sa pauvre vie mutilée s'incline vers le tombeau, le jeune soldat a été rendu à sa famille et mène au milieu des siens une existence dépourvue de toute action: une vie totalement inutile. Ses premières lettres sont une plainte envoyée à celle qui saura l'entendre, l'infirmière qui l'a soigné au cours des

chose absolument naturelle que les fils et les filles de notre patrie se trouvent, dans ces temps graves, debout côte à côte, également prêts à la servir! »

Dédié aux magistrats de certaines villes (Aarau, Neuchâtel, pour ne pas les nommer, et d'autres aussi sans doute...) qui se refusent avec indignation à donner satisfaction sur ce point, comme à une dangereuse nouveauté, à la demande des organisations féminines de leur canton d'associer aussi les jeunes filles à ces manifestations si essentiellement patriotiques et civiques.

Chez les suffragistes suisses

La Conférence annuelle des Présidentes de Sections

(Berne, 12 octobre 1941)

Une institution excellente que celle de cette rencontre. D'abord, parce que, forcément moins nombreuse qu'une Assemblée de délégués, elle permet mieux les discussions et les échanges de vues, et ensuite parce que, n'ayant aucune base ni pouvoir juridiques, elle peut délibérer à l'aise de son ordre du jour tout l'appareil administratif qui charge nécessairement le programme de tant d'Assemblées. Celles qui y participent sont venues là non pour entendre des rapports et approuver des comptes, mais pour mettre en commun avec d'autres leurs préoccupations, leurs déceptions, et aussi leurs espoirs; et il est bien rare qu'elles ne repartent pas réconfortées et encouragées à poursuivre la tâche, pas toujours facile à l'heure actuelle! d'être suffragistes.

Dix-huit Sections, représentées par 28 personnes, ont répondu à l'appel des organisatrices, M^{lles} Sulzer (Frauenfeld) et Kamacher (Montreux). Et cette dernière, sitôt la présentation de rigueur terminée pour que chacune apprenne à bien connaître ses voisines — car la présidence de telle Section a pu changer depuis l'an dernier, ou un autre membre du Comité a pu remplacer une présidente empêchée — donne la parole à M^{lle} Bréting (Neuchâtel) pour mettre au courant de la campagne suffragiste dans ce canton un auditoire qui attend ces nouvelles avec autant plus d'impatience que la presse neuchâteloise n'a guère fait de place jusqu'ici aux articles et communiqués de celles qui mènent la bataille. Après un aperçu historique remontant aux débats mémorables qui aboutirent voici plus d'un demi-siècle à conférer dans le canton de Neuchâtel le vote communal aux étrangers — disposition surprenante que le canton de Thurgovie connaît aussi, paraît-il — M^{lle} Bréting apporte des détails intéressants sur les projets du Comité d'action, sans dissimuler les difficultés en face desquelles se trouve celui-ci: mauvaises communications, et pénurie d'essence qui compliquent l'organisation de conférences à travers le canton; ignorance incroyable de nombre de femmes encore, dont cependant beaucoup ont été révoltées par le refus du Conseil d'Etat d'autoriser les femmes, pourtant électorales dans l'Eglise, à participer à la votation populaire du printemps dernier sur la fusion des Eglises; pauvreté des moyens financiers... Cependant un manifeste sera répandu à plus de 30.000 exem-

plaires, une Assemblée pour les Sociétés féminines sera organisée sous peu, une lettre sera adressée aux députés ayant voté en faveur du suffrage féminin lors du 2nd débat au Grand Conseil pour les prier de contribuer à la propagande, etc., etc. Deux éléments en tout cas gagnent des sympathies aux féministes: d'une part, la modestie de leur demande, puisqu'il ne s'agit que du vote communal, et d'autre part le fait que ce vote, que certains refusent aux femmes neuchâteloises, est reconnu depuis longtemps, et comme chose toute naturelle, aux étrangers!

Un échange de vues animé s'engage à la suite de cet exposé, et quelques enveloppes contenant des contributions personnelles circulent à travers la table dans la direction M^{lle} Bréting. C'est que, comme le rappelle M^{lle} Gourd, la cause en discussion n'est pas seulement celle d'un canton, mais celle des suffragistes de toute la Suisse, car si les Neuchâteloises réussissent à ouvrir la première brèche dans l'épais mur des préjugés et des égoïsmes, elles sont certaines d'être immédiatement suivies par d'autres Sections qui recommenceront ou lanceront une campagne. Et M^{lle} Böhler ((Berne) annonce, aux applaudissements de l'assistance, que les Sociétés suffragistes bernoises étudient les possibilités d'une initiative dans leur canton, et que leur décision définitive ne sera influencée en rien par un échec neuchâtelois. Bravo!

M^{me} Elisabeth Thommen ((Zurich), toujours ardente à la propagande, vient ensuite apporter, avec son beau tempérament de lutteuse, ses commentaires et ses réflexions au sujet du programme d'activité inspiré par elle, et que le Comité Central de l'Association suisse a formulé à l'usage des Sections. Son exposé, vibrant appel à l'action, secoue l'indifférence, l'inertie, les craintes de tant de femmes, qui ne se doutent pas de tout ce qu'elles pourraient accomplir pour elles-mêmes, pour leurs enfants, pour le pays si elles savaient mieux faire entendre leur voix. Mais leur silence, celui de leurs grandes Assemblées (cf. la récente Assemblée de Romanshorn. (Réd.) entretiennent l'opinion fautive qu'une poignée seulement de suffragistes s'agit vainement, alors que nombre de femmes contribueraient à leur effort si elles l'osaient davantage. Emailant sa causerie d'exemples typiques, qui montrent comment une action persévérante et méthodique sur un point donné peut obtenir des

ger, une autre de nos femmes auteurs confédérées, bien connue et très appréciée, et dont la Fondation Schiller avait distingué le roman *Der Rosenhof*. Lisa Wenger était membre actif du Lycéum-Club de Bâle, était originaire de cette ville, mais elle avait aussi habité longtemps Delémont, où son mari avait fondé une fabrique très connue de coutellerie.

Notre collaboratrice, M^{me} Marianne Gagnebin, veut bien nous promettre de consacrer prochainement une étude à l'œuvre et à la vie de cette femme écrivain, dont les ouvrages sont nombreux. Nos lecteurs ne perdent donc rien pour attendre et voudront bien se contenter aujourd'hui de cette brève notice. (Réd.)



Société Coopérative
de cautionnement
„SAFFA“

La Société coopérative de cautionnement «Saffa», constituée avec une partie du bénéfice laissé par l'Exposition du travail féminin de 1928 et qui groupe 453 membres (12 de plus que l'an passé) a tenu son assemblée générale annuelle le samedi 25 octobre, à Berne, sous la présidence de M^{lle} Clara Aellig, qui a remplacé dans cette charge M^{lle} Dora Schmidt, trop occupée. La Suisse romande est représentée dans le comité par M^{lles} Suzanne Brenner (Genève), Linette Comte, avocate à Lausanne, et M^{me} Alice Recordon-Sillig, à la Tour-de-Peilz.

Ce sont les groupes «Commerce et Transports» et «Arts et Métiers» qui ont enregistré l'augmentation la plus considérable de cautionnements accordés. Durant cet exercice, la Société a accordé 47 cautionnements pour un total de Fr. 114.170; depuis sa création, elle a accordé 411 cautionnements pour un total de Fr. 953.205; dans la règle, et cette règle est observée, elle n'accorde son appui qu'à des entreprises viables en temps normal; elle a pu mettre à la disposition de certaines entreprises qui, en période normale, n'auraient pas eu besoin de crédits, les fonds nécessaires pour faire en temps opportun leurs achats de marchandises. Si le chiffre d'affaires a augmenté de façon réjouissante dans nombre de branches, la situation s'est notablement aggravée par exemple dans l'hôtellerie et les pensions; l'augmentation du coût de la vie se fait surtout sentir dans les pensions privées, qui n'ont pu adapter au fur et à mesure leurs prix aux nouvelles conditions de vie et au renchérissement des denrées

alimentaires; leur marge de bénéfice est tombée à zéro.

Si l'on tient compte de la situation économique, il faut être content de la façon dont les remboursements ont été faits; les débitrices prennent leurs engagements très au sérieux; nombre d'entre elles paient très ponctuellement leurs intérêts et leurs amortissements.

Les deux bureaux de renseignements financiers, celui de Berne dirigé par M^{lle} A. Martin, et celui de Zurich par M^{lle} Elisabeth Naegeli, ont totalisé 1874 entrevues et 243 inspections, écrit et reçu 6975 lettres et donné 42 cours et conférences; ils ont constaté une diminution des demandes de renseignements émanant de femmes de mobilisés, grâce à la création des caisses de compensation, mais ont été consultés pour équilibrer des comptes de ménages et des budgets; toujours plus nombreuses sont les femmes qui, obligées de trouver un gain accessoire, demandent des représentations commerciales, tentent de reprendre de petits commerces.

L'Office comptable de la Société a toujours plus d'ouvrage; 87 débitrices lui envoient régulièrement leurs rapports; il établit chaque année, pour 51 clientes, leurs comptes de profits et pertes et le bilan de leur entreprise et il contrôle 43 autres comptes annuels.

Dans la liste des cautionnements accordés, Zurich vient en tête avec 147 cautionnements pour Fr. 328.225, suivi par Berne (89 cautionnements pour Fr. 178.370), par Vaud (39 cautionnements pour Fr. 92.000), par Genève (24 cautionnements pour Fr. 50.500), par Bâle-Ville (15 cautionnements pour Fr. 37.600), etc., etc.

L'exercice laisse un bénéfice de Fr. 3.136.15 dont le Comité a proposé aux porteurs de parts la répartition suivante: Fr. 2.000.— au fonds de réserve et Fr. 1.136.15 à nouveau; pour la première fois depuis dix ans, la société ne distribue pas de dividende. S. B.

résultats frappants, M^{me} Thommen lance à nou-

1 A Bâle, une initiative personnelle a fini par obtenir, à la suite d'une interpellation au Grand Conseil, le rétablissement dans le *Botlin* des noms et adresses des commerçants et maîtres d'ateliers célibataires qui avaient tout simplement été rayés, pour cause d'économie, des listes d'adresses professionnelles! — A Berne, grâce à l'intervention de l'Association pour le Suffrage, les nouvelles d'état civil publiées par les journaux indiquent maintenant sur les listes de naissances, non seulement le nom du père, mais aussi celui de la mère, qui y a bien droit, semblait-il!

LE CINÉMA

La Lettre

Du roman de Somerset Maugham, *La Lettre*, a été tiré un film excellent, projeté ces temps-ci sur nos écrans. Le régisseur en est W. Wyler, un Suisse, à qui nous devons déjà *Les Hauts de Hurle-Vent*. *La Lettre* est mieux composée que la bande tirée du roman d'Emily Brontë; l'action va son train sans digression, sans scènes inutiles. Le spectateur est entraîné dans ce drame dont il éprouve dès le début le mystère; il est saisi par l'atmosphère lourde que nous ont déjà donnée maints films ayant pour théâtre l'Extrême-Orient, toutes ces contrées où l'Européen vit à côté de l'indigène, sans pénétrer ni ses mœurs ni son âme. Dans *La Lettre*, le quartier chinois est tout près, on le sent. L'atmosphère est lourde comme dans *Amok* et d'autres films de Sumatra ou de Chine ou d'Indo-Chine.

La Lettre est remarquablement joué, spécialement par Bette Davis, artiste et non pas «star» au jeu si simple, si naturel; elle est toujours menue, toujours gracieuse, avec de grands yeux qui lui dévoilent le visage, si bien qu'on se demande chaque fois qu'on la voit si elle ne souffre pas du mal de Basedow. Ce mal pourrait expliquer le comportement de Leslie Crosby, femme étrange, si extraordinairement maîtresse de ses nerfs et de son visage que personne ne se doute qu'elle a tué son amant; son récit du drame ne varie pas; elle va, vient, parle avec ses amis, rit et plaisante sans paraître nullement préoccupée. Si elle sent ses nerfs se hérisser, elle prend alors son crochet et crochète calmement un couvre-lit; elle crochète tandis que le jury délibère sur sa culpabilité; elle saute sur son crochet quand, au cours de sa dernière soirée, durant le bal donné après son acquittement, elle sent l'angoisse la gagner. Mais là, le mouvement machinal des doigts ne peut plus la sauver. Le chagrin d'avoir tué l'homme qu'elle aimait plus que son mari est le plus fort. Elle devine dans l'ombre le poignard qui la guette; dans le jardin, elle court au-devant du «coup de lune», plus maléfique que le coup de soleil, et va s'offrir à la blessure mortelle que lui fera sa rivale, une inquiétante Asiate, qu'elle a rendue veuve. Ce doute qui lentement s'élève sur l'innocence de Leslie, qui naît presque sans qu'il s'en rende compte dans l'esprit de son avocat, cette angoisse qui monte petit à petit, le film l'exprime avec beaucoup d'habileté. S. B.